



# L'ÉCHO

DE LA



# HARDTHÖHE

ORGANE BIMESTRIEL DU M-STAMMLAGER VI/G

No. 18

Mois de SEPTEMBRE 1942

## L'EMPIRE

Lyautey enfant s'amusait, disent ses biographes, à construire des villes en miniature dans un coin du jardin paternel. Quand l'enfant fut devenu un homme, la France lui confia, pour coin de jardin, le grand et riche Maroc et l'illustre colonial put à son aise jouer à la construction des villes.

C'est à lui que je pensais tout à l'heure en parcourant notre théâtre devenu depuis quelques jours un immense chantier d'où les prisonniers font jaillir une évocation de notre empire colonial.

Ici s'élève un souk nord-africain: porte monumentale à arcades, lumière diffuse éclairant trois grandes cartes en relief de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc, une maquette du port de Casablanca et de nombreuses gravures qui permettent une magnifique promenade à travers les 3 colonies. Au centre va figurer en maquette la Transsaharien. A côté, voici les colonies d'Amérique, où le souvenir de Jacques Cartier rappelle au visiteur qu'un jour le Canada fut français. La francisque, encadrée des armes de Normandie, allie aux droits anciens la défense de nos droits d'aujourd'hui sur ces lointaines possessions. Un peu plus loin, c'est Madagascar: encore un fragment endolori de l'Empire, resté français pourtant, dans le coeur des indigènes comme dans celui des prisonniers qui s'affairent à donner à leur stand toute la couleur locale désirable. Au centre, une case circulaire, au toit en feuillage de pandanus: c'est l'Océanie; à l'intérieur, un diorama rappelle l'aspect général des îles du Pacifique, avec leurs rochers volcaniques au centre, leur végétation luxuriante et leurs pêcheries. L'A.E.F. et l'A.O.F. sont côte à côte: la première, ornée d'une carte magnifique et cherchant surtout à évoquer cette mystérieuse Afrique noire avec ses fétiches, l'autre véritable oeuvre d'art avec le colon et le nègre se faisant vis-à-vis, reliés l'un à l'autre par les couleurs de la métropole; belles cartes et belles gravures, „les races“, „les types“ . . . . Plus loin encore, c'est l'Indo-Chine dominée par la noble figure de Francis Garnier; nous y retrouvons le décor familier indochinois avec ses idoles, ses éléphants énormes, ses danseuses cambodgiennes, ses ruines d'Angkor. Puis c'est la Syrie, présentée en un cadre modeste mais gracieux, et pour terminer le pavillon des missions, où la figure



## EN CHANTIER

du Pape Pie XI, celles du cardinal Lavigerie et d'un missionnaire en tournée, encadrent une croix à laquelle flotte le pavillon français.

De ce chantier fiévreux et bruyant se dégage une reconfortante impression de vie. Car c'est bien un reconfort que nous viendrons tous chercher ici dimanche quand s'ouvrira l'exposition. On nous y rappellera que la patrie n'est pas morte puisque, en dépit de ses malheurs, son rayonnement s'étend en profondeur aujourd'hui à travers tout son Empire, où les pires menaces n'ont pas réussi à chasser du coeur de ses habitants l'amour de la métropole. Nous y apprendrons à mieux connaître que l'Empire n'est pas pour nous seulement une source inépuisable de richesses, mais un champ immense où porter la civilisation.

Mais le plus grand reconfort que nous en tirerons, c'est de constater la ferveur avec laquelle des prisonniers s'attachent à donner à cette évocation la plus grande splendeur. Leur habileté et leur débrouillardise sont aujourd'hui au service d'une cause qui trop souvent jadis nous laissait indifférents. Parmi ceux qui s'affairent à la construction de leurs stands, il y a d'authentiques coloniaux. L'un d'eux, à qui je demandais tout à l'heure ce qu'il connaissait du Maroc, où il réside depuis sa jeunesse, me répondit avec orgueil en promenant sa main sur la carte: «Le Maroc, je le connais tout entier.»

La captivité a ouvert à quelques jeunes de vastes horizons, c'est la loi de toute épreuve vaillamment portée. Les horizons coloniaux en font partie; des vocations coloniales sont nées dans les barbelés. Notre exposition aura peut-être contribué à en développer ou à en susciter quelques-unes: réjouissons-nous en. En tout cas, nous en emporterons tous un amour plus grand pour la patrie, puisque nous aurons appris à mieux connaître son rayonnement lointain.

M. Rondeau.

4° E 1085 R3



### Bilan au 31 Août 1942 (Juillet et Août)

	RM	RM
Fonds en Caisse au 30 Juin 1942	11 275.25	
Fonds entrés en Juillet et Août	6 887.45	18 162.70

### Fonds sortis en Juillet et Août 1942

59 Familles secourues à 80.— RM l'une	4 720.—	
28 Familles secourues à 50.— RM l'une	1 400.—	6 120.—
Reste en Caisse au 31/8	12 042.70	

### Etat récapitulatif depuis fondation 19/2/42

Il a été encaissé RM 30 352.70 soit 607 054 Frs.  
Il a été sorti pour secours RM 18 310 soit 366 200 Frs.

#### Répartition des secours:

190 Familles secourues à 80.— RM l'une	15 200.—
1 Familles secourues à 60.— RM l'une	60.—
61 Familles secourues à 50.— RM l'une	3 050.—

Familles secourues pour la 2ème fois sur l'argent mis à la disposition de l'O.A.P.G. par le Gruppe Verwaltung de Bonn:

en Juillet 1942: 25 Familles à 80.— RM l'une	2 000.—
en Août 1942: 10 Familles à 80.— RM l'une	800.—
en Août 1942: 10 Familles à 50.— RM l'une	500.—
	<u>3 300.—</u>

Sur les 7 920.— RM mis à la disposition de l'O.A.P.G. par le Gruppe Verwaltung, il reste: RM 7 920.— — 3 300.— = 4 620.— RM.

Le Secrétaire: E. Nozière.

Mes chers Camarades!

Je crois que les chiffres ci-dessus me dispensent de commentaires, leur éloquence saura mieux que toute prose vous toucher; à juste titre, soyons donc fiers de NOTRE OEUVRE.

Cependant, comme tout bon secrétaire, je vous transmets ci-dessous quelques renseignements au sujet des 2èmes secours partis au cours de ces 2 mois.

Au début de Juillet, le Gruppe Verwaltung de BONN mettait à la disposition de l'O.A.P.G. une somme de 7 920.— RM, somme provenant des bénéfices de la cantine.

A cette date, le Comité avait précisément envisagé l'envoi d'un 2ème secours à certaines familles jugées très nécessiteuses; cette somme tombait donc on ne peut mieux; immédiatement le triage fut effectué, ce triage fut simplifié du fait des dossiers à nous remis par les Hommes de Confiance des Kommandos et surtout par les accusés de réception de cas qui nous reviennent de France qui sont au nombre de 71 et sont éloquentes.

Voilà de ce fait commencée la prise en tutelle des familles dont les cas nécessitent des secours à dates fixes; ils se poursuivront, l'encaisse de l'Oeuvre le permet. De plus nous venons de recevoir une lettre du Colonel MEUNIER de l'Oflag VI/D (et non VI/A) qui nous confirme son parrainage et nous fera parvenir régulièrement les dons de cet Oflag. (Les Officiers français de l'Oflag VI/D, par l'intermédiaire de leur H. de C. le Colonel MEUNIER, nous félicitent de notre Oeuvre et sont heureux que leurs collectes servent à secourir les familles de leurs soldats.)

Pour ces prises en tutelle, il reste bien entendu que la priorité est acquise aux pères de familles, les soutiens de familles verront les leurs secourus dans les limites de la possibilité.

Nous tenons à vous assurer, chers camarades, que le Comité de l'Oeuvre apporte tous les soins désirables à ces choix, qui sont faits en toute impartialité.

A ce jour donc, 252 familles ont été secourues à raison de 80 ou 50 RM l'une soit 1600 ou 1000 francs qui entrent dans des foyers né-

cessiteux et permettent, par ces temps très durs, à des êtres qui nous sont chers, d'attendre avec plus de confiance le retour du père de famille ou du soutien.

Ce résultat est admirable si l'on se persuade bien que ces secours viennent uniquement de prisonniers, d'êtres, qui, malgré leurs peines, leurs souffrances physiques ou morales, trouvent encore, dans un esprit de fraternité, le moyen de soulager la détresse d'autrui.

Grâce à cette fraternité, l'O.A.P.G. voit sa caisse alimentée régulièrement par les dons des Kommandos qui, de plus en plus nombreux, y viennent adhérer. Nous les en remercions sincèrement et souhaitons que bientôt tous les Kommandos du Stalag VI/G, groupés autour de l'Oeuvre d'Assistance, ... ne forment plus qu'une grande famille dont les efforts convergent vers un seul but: AIDER.

Nous sommes persuadés de l'inutilité de vous adresser de nouveaux appels; tous, vous avez compris la grandeur de l'Oeuvre, soit en prenant connaissance de nos bilans, dans l'Echo de la Hardthöhe, soit par vos Hommes de confiance, soit surtout, par votre Homme de Confiance d'Abschnitt que votre responsable de Kommando voit mensuellement lors des distributions de Croix-Rouge et qui possède une documentation complète et tous les renseignements désirables sur le fonctionnement de l'O.A.P.G. Vous trouverez donc auprès de ce dernier toutes directives qu'il tient directement du Comité depuis que l'Echo de la Hardthöhe est devenu bimestriel.

Nous insistons cependant sur l'établissement des dossiers qui, trop souvent, nous parviennent incomplets ce qui nous oblige à entrer en correspondance avec les Hommes de confiance et retarde l'envoi des secours.

Hommes de Confiance! envoyez-nous des demandes établies sur papier format commercial, spécifiez bien: nom, prénoms, âge, situations civile et militaire des demandeurs, No matricule de prisonnier, Stalag et Kommando. Le cas de la famille à secourir doit être aussi détaillé que possible, les noms et prénoms des enfants doivent y figurer ainsi que le degré de parenté de la personne à qui doit être adressé le secours, écrivez l'adresse très lisiblement, si possible en caractères d'imprimerie, enfin votre avis favorable engageant votre responsabilité.

Nous sommes persuadés que, pour le bien de tous, vous vous conformerez à ces instructions et vous en remercions à l'avance.

Le Secrétaire-Trésorier de l'O.A.P.G.

Emile NOZIERE

Ci-après, la liste des Kommandos adhérents au 31 Juillet 1942.

Kdo	Som.	Kdo.	Som.	Kdo.	Som.
P. U. 1	389.—	238	100.50	537	25.—
P. U. 2	168.—	240	65.—	539	83.—
45	34.—	245	11.—	546	111.—
157	500.—	249	25.20	554	42.—
159	11.—	250	10.60	556	37.50
163	7.50	260	1177.50	560	166.60
164	40.—	270	25.—	565	26.—
165	15.—	276	48.80	568	149.50
167	21.—	277	56.—	569	77.10
169	24.50	316	20.—	572	107.—
172	157.—	313	70.—	573	96.—
174	18.—	321	13.—	575	978.—
175	207.—	330	100.—	579	37.—
176	14.—	332	22.—	584	66.80
177	23.60	337	110.—	587	33.40
178	17.—	338	18.10	593	710.20
179	37.—	347	32.50	596	22.—
180	30.—	367	21.—	598	47.50
181	16.70	384	15.—	602	101.—
183	158.50	385	16.—	607	33.—
184	5.50	386	2740.40	610	76.50
185	6.40	390	38.50	617	15.—
186	70.50	394	97.20	618	235.—
187	73.50	403	73.—	620	34.—
188	16.50	404	41.45	628	23.—
190	16.50	405	33.—	632	657.—
191	40.—	407	57.50	635	51.—
192	25.—	426	25.—	641	111.—
193	12.—	431	61.—	644	27.—
194	76.—	440	47.30	649	107.40
195	40.—	442	100.—	652	40.50
198	75.—	452	16.—	654	76.—
199	18.—	461	95.—	662	78.—
200	25.—	462	50.—	665	70.30
203	350.—	466	32.10	669	24.—
210	19.50	467	12.20	674	50.—
211	12.—	475	30.—	677	350.—
215	26.—	478	40.—	690	59.75
217	26.—	486	21.—	695	40.—
218	181.—	487	22.10	704	59.—
220	20.—	490	81.—	705	22.50
222	60.—	504	243.50	720	125.—
223	499.50	511	148.35	721	23.—
230	140.—	523	529.—	772	221.50
231	23.—	525	84.50	781	100.—
233	101.50	532	100.—	782	6.50
236	114.50	534	62.50	785	11.50
237	30.—	536	265.—		

#### Echo de la Hardthöhe

Rédacteur-Administrateur: Maurice RONDEAU —  
Me 1740 VI/G

#### SOMMAIRE

Editorial — L'O.A.P.G. — Pour les militaires de carrière — Communications de l'Homme de Confiance — Le Mouvement Pétain — Au Camp — Courrier des Kommandos

## Pour les Militaires de carrière

Les lois suivantes ne concernent pas la gendarmerie.

**Loi du 25 Août 1940 fixant les nouvelles limites d'âge quel que soit le statut.**

Sergent: 37 ans, sergent-chef: 38 ans, adjudant 39 ans, adjudant-chef: 40 ans. Les sous-officiers qui étaient maintenus au delà des limites d'âge normales précédentes (38 — 40 — 43 — 45) se voient également appliquer les nouvelles limites d'âge et sont rayés des contrôles à compter du 31 Août 1940. Les sous-officiers rayés des cadres avant le 1er Janvier 1941 percevront solde et indemnités charges militaires 1 ou 1 bis de leur grade et échelon au moment radiation, pendant une durée égale au tiers du temps de service restant à faire pour atteindre limite âge précédente. Perception limitée: a) maximum période 9 mois à 4 ans ou moins de 4 ans ancienne limite d'âge. — b) période 12 mois maximum à plus de 4 ans ancienne limite d'âge. Atteints par nouvelles limites âge entre 31 Août et 31 Décembre 1940 sont admis: ayant 15 ans de service et plus pension A ou P selon le cas, ayant 11 ans services et moins de 15 Pension proportionnelle (calcul spécial) ayant 5 ans de service et moins de 11 solde de réforme égale au montant minimum pension P. grade échelon, pendant durée égale à service effectif. Atteints par nouvelles limites d'âge peuvent continuer à concourir médaille militaire et légion d'honneur avec sous-officiers en activité, jusqu'au moment où ils atteindront ancienne limite d'âge de leur grade.

En ce qui concerne les P. G., les instructions d'application de la Loi font connaître: 1. Que les P. G. seront rayés des cadres et maintenus en situation d'activité dans les mêmes conditions jusqu'au jour de leur présentation aux autorités françaises, date à laquelle ils seront admis à faire valoir leurs droits à la retraite. 2. Que le point de départ des allocations de solde prévues par cette loi est reporté pour les P. G. au jour de leur rentrée en France, c'est à dire au jour de leur radiation définitive.

**Loi 19 Septembre 1940. Dégageant des cadres sous-officiers.**

Les sous-officiers en activité ou tout autre position non définitive, peuvent être admis d'office ou sur leur demande à compter du 15 Août 1941: (instruction d'application 4/10/41 dit qu'il n'est fixé aucune date au-delà de laquelle le bénéfice des dispositions de cette loi ne pourra plus être accordé):

1. Ceux comptant 15 ans de service et plus qui ont à accomplir plus de 6 mois de service avant d'atteindre la nouvelle limite d'âge: à jouissance de la pension qu'ils peuvent prétendre (calcul spécial).

2. Ceux ayant 11 ans et moins de 15 ans susceptibles servir jusqu'à 15 ans pourront, s'ils ont à accomplir plus de 6 mois de service avant d'atteindre limite d'âge, bénéficier pension P (calcul spécial).

3. S. O. C. et commissionnés 5 ans et moins de 11 ans à jouissance solde réforme égale montant minimum pension P du grade et échelon pendant durée égale à service effectif.

4. Servant par contrat 5 ans et moins de 11 ans peuvent prétendre à exclusion pécule, au paiement immédiat d'une dotation en argent, basée par année de service à raison 1/5e, solde budgétaire grade échelon: Exemple: sergent 9 ans service: 12.060 frs.

5. Quittant service par présente loi percevront à compter date de radiation, solde et indemnités pendant durée déterminée à raison d'une période de 2 mois par année de service effectué sans excéder 2 ans ni supérieure à la moitié du temps restant à accomplir en activité sous régime limite âge de la loi du 25/8/40.

6. Faisant connaître désir quitter l'armée dans un délai de 4 mois à compter du 15 Août 1941, pension, seront calculée, sur solde échelon et grade moment radiation sans tenir compte solde moyenne 3 dernières années.

7. Admis à Pension ou solde de réforme pourront opter pour pécule calculé par année de service effectuée, à raison de 1/5e solde budgétaire au moment radiation. Pécule augmenté de 50% si affecté; acquisition, extension ou exploitation domaine rurale, création, extension commune rurale entreprise industrielle petite ou moyenne sans dépasser 200.000 frs. option prévue maximum 2 ans.

Exemple: sergent-chef 15 ans  $41.355 + 50\% = 62.000$ .

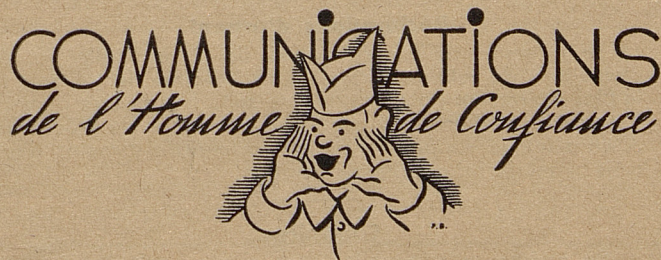
**Disposition spéciales aux P. G.** — Seront admis d'office au bénéfice cette loi à la veille du jour où ils se trouvent à 6 mois de la limite d'âge, admission pourra être rapportée soit d'office, soit sur la demande de l'intéressé, formulée dans les 4 mois du jour de la présentation en France, si absence demande, interesse sera réputé remplir conditions pour bénéficier disposition Paragraphe 6. — Pour les Militaires qui lors de leur rapatriement n'auraient pas été admis d'office en bénéfice de cette loi, la date prévue (15 Août 1941) est reportée au jour de leur présentation aux autorités françaises.

**Loi 5 Octobre 1940 fixant régime normal engagements et rengagements des Français** (sous réserve modalités particulières de certains contrats prévus par la législation en vigueur).

**Engagements.** — 18 ans contrat 3 ans métropole, coloniale contrat d'une durée telle que séjour hors France soit 3 ans à partir 19 ans. Ne pas être marié, pas de condamnation, jouir droits civils, moins 20 ans, principe consentement parents.

**Rengagements.** — Activité ou libéré (libéré pas au delà de 27 ans) contrat de 1 an, 2 ans ou 3 ans, renouvelable portant durée de services à 15 ans, en outre certains sous-officiers grade adjudant-chef, adjudant ou aspirant pourront sur décision ministre être autorisés à porter durée service à 25 ans rengagements spéciaux 2 ans, sans aller au-delà de 45 ans d'âge. Durées de service prévues pourront cas échéant être accomplies nonobstant limites âge loi 25 Août 1940.

**A titre renseignement.** — Effectif aspirants, adjudants-chefs, adjudants maintenus par contrat 2 ans au delà 17 — 16 et 15 ans de Service en 1941: infanterie métropolitaine 40, artillerie 4, cavalerie 15, train 2, génie 12, troupes coloniales sans limites.



Mes chers Camarades!

Le 13 Juin 1942, nous avons reçu au Stalag, la visite de deux Délégués de la Croix-Rouge Internationale de Genève.

Au cours de l'entretien que nous avons eu avec ces Messieurs, la situation des prisonniers dans l'ensemble du Stalag a été examinée. Messieurs les Délégués ont mis à profit leur visite au Stalag pour se rendre dans quelque kdos et les hôpitaux.

J'ai le plaisir de vous informer de l'arrivée au Stalag de deux camions de la Croix-Rouge française. Ces véhicules

sont destinés à faire les livraisons mensuelles des vivres de la Croix-Rouge dans les Abschnits.

De plus, grâce à la bienveillante autorisation des Services allemands de la Betreuung, ces camions pourront être utilisés pour le transport de la troupe théâtrale et de l'orchestre qui se déplaceront dans les Kdos (voir la rubrique loisirs).

Le 6 Août 1942, nous avons eu le plaisir de recevoir au Camp, le Capitaine de l'Étoile, au titre d'Officier-Conseil. Cet Officier, prisonnier de guerre comme nous, mandaté par la Mission Scapini, est en quelque sorte Officier de Confiance de tous les Stalag VI (A, B, C, ... etc.).

Au cours de son bref séjour au Stalag, 10 jours, le Capitaine que j'ai eu la joie d'accompagner a pris contact avec les différents services du Stalag et du Camp et s'est rendu dans plusieurs kdos. Le Capitaine et moi avons pu ainsi nous entretenir avec près d'une centaine d'Hommes de Confiance de kdos. Ces visites ayant eu lieu durant la journée, il ne nous a malheureusement pas été possible de voir les camarades qui se trouvaient à leur travail. Nous avons pu néanmoins visiter leurs kdos et être au courant de leur vie par le rapport fait par leurs H. d. C.

De plus, le 14 Août, nous avons pris contact avec tous les H. de C. d'Abschnitt convoqués à BONN à cet effet.

A la fin de son séjour, le Capitaine et moi avons eu une entrevue avec Mr. le Lieutenant-Colonel commandant le Stalag VI/G, au cours de laquelle furent discutées diverses questions.

#### **Croix-Rouge.**

Pour le mois d'Août, il a été distribué à chaque P. G. les rations suivantes provenant de la Croix-Rouge française :

1 kg de biscuits  
4 paquets de cigarettes  
1 paquet de tabac (50 gr.)  
1 boîte de sardines  
125 gr. de chocolat (1 plaque pour 2 P. G.) ou  
125gr. de chocolat en poudre  
250 gr. de confiture  
125 gr. pruneaux ou abricots ou figes ou pommes séchées.

Lors de la distribution du mois de Juillet, il n'y a pas eu suffisamment de paquets de tabac pour satisfaire tous les P. G. Il a été donné en remplacement 1 paquet de cigarettes (20 gr. de tabac au lieu de 40), dans certains kdos. Ce retard sera compensé au mois d'août par une distribution supplémentaire de cigarettes correspondante au moins-perçu du mois précédent.

Pour parer éventuellement à toute falsification les certificats de non perception des dons de la Croix-Rouge délivrés par les H. de C. des Kdos aux camarades quittant le kdo avant la distribution mensuelle doivent être revêtus, pour être reconnus valables, du cachet du Kdo.

#### **Demandes individuelles d'effets d'habillement et de chaussures.**

Je rappelle l'article paru à ce sujet dans le dernier numéro de juillet.

J'écris à nouveau aux Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre en demandant de faire modifier les instructions en vigueur en France relatives aux achats éventuels d'effets par nos familles à notre profit.

Je fais appel à la confiance de tous et vous demande, chers camarades, de ne plus m'envoyer de demandes à ce sujet. Je pense que vous êtes maintenant fixés sur mes possibilités.

#### **Nouveau règlement concernant le repos hebdomadaire.**

Les Services allemands communiquent au sujet du repos hebdomadaire :

«Les prescriptions publiées dans le no 16 du journal du camp «Echo de la Hardthöhe» au mois de Mai 1942 concernant le repos du dimanche ne sont plus en vigueur.

Pour éviter des malentendus, les prescriptions publiées ci-dessous concernant le travail du dimanche seront dorénavant à observer :

Dans tous les cas où l'on exigera des ouvriers allemands le travail du dimanche, les P. G. ne feront pas exception et fourniront de même le travail exigé ce jour-là.

L'Obligation de travailler le dimanche n'entraîne pas pour les prisonniers de guerre le droit de réclamer en compensation un repos de 24 heures dans le courant de la semaine.

Il est accordé aux P. G. le même repos consécutif qu'aux ouvriers allemands travaillant dans la même entreprise.

Les travaux exigés le dimanche dans les fermes comme par exemple la préparation et la distribution du fourrage au bétail, la traite des vaches, le transport du lait, ou d'autres corvées de ferme régulières sont à exécuter comme inhérents à l'exploitation d'une entreprise agricole. C'est un devoir normal pour un P. G. de se charger de ces soins, dimanches et jours fériés inclus, dans le même esprit qu'on exige des travailleurs allemands. L'exécution de ces travaux indispensables du dimanche n'entraîne pas le droit de bénéficier d'un repos supplémentaire dans le courant de la semaine.»

#### **Règlementation des soins dentaires pour prisonniers**

J'ai le plaisir de vous communiquer cette règlementation qui m'a été fournie par la Station dentaire du Stalag VI/G :

«Les cabinets dentaires pour les P. G. du Stalag VI/G se trouvent à BONN, Koblenzer Straße 98A et à DÜREN, Adolf-Hitlerstraße. Ces cabinets dentaires traitent les P. G. consultants du camp principal de la Hardthöhe, du camp annexe d'Arnoldsweiler et de tous les kdos ayant des moyens de communication avec BONN et DÜREN. De plus ils ont seuls la possibilité d'exécuter des appareils de pro-

thèse ou des poses de dents pour les P. G. dans l'ensemble de la région dépendant du Stalag.

Des P. G. consultants, se trouvant dans des kdos éloignés, peuvent être présentés à un dentiste accrédité.

Des appareils de prothèse, couronnes, bridges, ou dents à pivot destinés à des P. G., ne peuvent être exécutés par des dentistes particuliers.

Les soins dentaires contre paiement de la part des P. G. sont défendus pour les dentistes particuliers.

Les frais de déplacement pour soins dentaires ne doivent pas être à la charge des P. G.»

#### **Correspondance.**

Il est indispensable que tous les rapports qui me parviennent des kdos soient censurés. Je rappelle une fois de plus à mes camarades de kdos qu'il est strictement interdit de me faire parvenir du courrier autrement que par la voie normale (poste, censure). Il ne m'est pas possible de donner suite à un rapport non censuré. Tout homme de confiance de kdo est autorisé à m'écrire, quand il le désire, pour raison de service. Cette correspondance peut se faire sur papier libre.

Il est rappelé qu'il est indispensable d'indiquer sur les lettres et étiquettes envoyées en France les mentions „Besetztes Gebiet" ou „Unbesetztes Gebiet".

Une fois de plus, les services allemands me prient de vous rappeler qu'il est formellement interdit de recevoir des lettres dans les colis. Les contrevenants s'exposent à la confiscation pur et simple des colis contenant de la correspondance.

Je rappelle que la correspondance directe des P. G. avec les organismes officiels (Mission Scapini, Croix-Rouge, etc.) n'est pas autorisée et que vous devez passer par mon intermédiaire pour soumettre vos demandes ou desiderata.

Les P. G. peuvent correspondre, au moyen des lettres-formulaires ordinaires avec les travailleurs civils en Allemagne, uniquement cosanguins (père, mère, frère, soeur, épouse, enfant).

#### **Note du service des Colis.**

**Procurations.** — Les procurations établies pour les colis entrent en vigueur dès leur remise. Le donneur n'a plus droit à ses colis dès cet instant. L'annulation d'une procuracion doit se faire par écrit.

**Réclamations.** — Le Service des Colis n'a aucun pouvoir d'enquête près des gares ou bureaux des postes en cas de vols ou pertes pendant le transport. Il ne peut également retrouver les noms des expéditeurs et les lieux d'envoi. Les colis voyagent aux risques et périls des destinataires.

Quand un camarade change de kdo, un certain retard peut être apporté à l'acheminement de ses colis, mais ce retard sera toujours de courte durée. Nous rappelons à ce sujet l'intérêt qu'il y a pour chacun de remplir la carte rose de mutation remise à l'arrivée au nouveau kdo, ce qui permet une mise à jour plus rapide des fiches.

Les H. de C. sont priés de retourner le plus rapidement possible les quittances colis dûment signées ou portant, à défaut, mutation des absents.

#### **Réclamations d'argent.**

Je recommande encore aux H. de C. de libeller les réclamations de salaires arriérés sous la forme de tableau et le plus clairement possible; aucune suite n'a pu être donnée à certaines réclamations par suite du manque de précisions. A ce sujet, je rappelle qu'il faut attendre au moins deux mois avant de faire cette réclamation.

#### **Sanitaires.**

De nombreux camarades sont avisés, soit directement, soit par leur famille que le «duplicatum officiel» attestant leur qualité de sanitaire établi par les Autorités militaires françaises (Secrétariat d'Etat à la Guerre ou Service de Santé) a été envoyé aux Autorités allemandes compétentes. Il leur est recommandé de se mettre en rapport avec moi en vue de leur reconnaissance officielle de sanitaire par les Autorités allemandes. Je vous dois une précision à ce sujet. Les dossiers ne parviennent pas directement au Stalag et aucune démarche ne peut être tentée avant l'arrivée de ces dossier dont l'acheminement ne peut être ni provoqué ni hâté par mon intervention. Les demandes que les intéressés peuvent m'adresser à ce sujet ne peuvent donc recevoir aucune suite.

### Libérations au titre «relève».

Plusieurs camarades se référant aux articles parus dans la presse relatifs à la libération des P. G. bénéficiaires des accords conclus récemment s'imaginent que la liste en est établie par mes soins. Ils m'adressent à cet effet de longues lettres m'exposant leur situation de veufs pères de famille, de cultivateur, de «vieilles classes». Je ne puis répondre à ces demandes que par la négative. Je n'interviens pas dans l'établissement de ces listes.

### Délégations familiales.

Loi no 703 du 20/7/42 instituant une délégation familiale au profit des familles des P. G. (J. O. du 25/7/42).

Les allocations militaires sont remplacées, à partir du 1/7/42 en ce qui concerne les familles des P. G. par une **délégation familiale** que sera attribuée immédiatement (selon barème ci-dessous) aux familles qui bénéficient déjà des allocations militaires).

Les familles ne bénéficiant pas encore de l'allocation et dont les ressources n'excèdent pas le maximum fixé par le barème doivent faire la demande au Maire de leur résidence (voir article paru à ce sujet dans l'Echo No 17).

La délégation comporte une indemnité principale et des majorations pour enfants (jusqu'à 16 ans — 17 ans si l'enfant est placé en apprentissage ou dans l'incapacité physique de se livrer à un travail salarié — 20 ans si l'enfant poursuit ses études) et pour ascendants à la charge du soutien de famille.

Les indemnités principales sont de:

- 20.— frs pour Paris et le département de la Seine
- 17.— frs pour les communes de S—&—O situées dans un rayon de 25 kil. du département de la Seine
- 14.50 frs pour les communes de S—&—O situées hors de ce rayon de 25 kil. et les communes de plus de 100 000 habitants
- 12.— frs pour les communes de plus de 5 000 habitants
- 10.50 frs pour les autres communes.

Les taux de majorations pour enfants sont de:

	Paris et communes de la Seine	Communes de S—&—O et de plus de 100 000 habitants	Communes de moins de 5 000 habitants
1er enfant	15.60	12.—	7.—
2eme enfant	16.—	12.50	7.—
3eme enfant	18.—	14.—	11.—
4eme enfant	25.—	20.—	13.—
5eme enfant	25.—	20.—	13.—
par enfant en + du 5eme	25.—	20.—	13.—

Les taux des majorations pour ascendants sont de:

- 7.— frs pour Paris et le département de la Seine
- 6.— frs pour les autres localités.

### Colis adressés par les Oeuvres à nos camarades nécessiteux.

Il apparait trop clairement, d'après les sondages effectués à la suite de réclamations qui me sont parvenues des Oeuvres qui viennent en aide à nos camarades peu favorisés quant aux colis, que des P. G. que je me permets de qualifier de peu scrupuleux, adressent directement des étiquettes-colis à ces Oeuvres, sans penser aucunement au préjudice qu'ils causent ainsi à leurs camarades moins favorisés. Je pense que cette simple remarque suffira pour rappelez ces «resquilleurs» qui «se débrouillent» au détriment de leurs camarades, au sentiment de solidarité qui doit rég-

ner parmi nous et que nous devons nous efforcer de mettre sans cesse en application nous-même et autour de nous.

### Note pour les P. G. de l'Assistance Publique.

Les camarades élevés dans une maison d'assistance publique pourront envoyer désormais leurs étiquettes-colis au Directeur de la Maison dans laquelle ils ont été élevés. Avec la première étiquette, ils devront envoyer, sur une carte tous les renseignements les concernant.

### Note pour les P. G. du 63. G.R.D.I. et 8. Dragons.

Je vous donne ci-après copie des lettres reçues:

«Nous vous serions reconnaissants de dire aux anciens du 63. G.R.D.I. qui pourraient se trouver dans votre Stalag, de faire parvenir de leurs nouvelles, soit par l'intermédiaire de leurs familles, soit directement à Monsieur Christian VISINET, 110, Bd. Malesherbes à PARIS (17).

Les Anciens du 8. dragons sont priés de transmettre leurs noms, numéros matricules et kdos aux «AMITIES AFRI-CAINES» 31, Place Bellecour à LYON, qui transmettra à l'Association des Anciens du 8. Dragons pour envoi des colis.»

### Note pour les P. G. nécessiteux.

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance la lettre ci-après qui me parvient de la Mission Scapini:

«En ce qui concerne l'envoi des étiquettes-colis pour les P. G. nécessiteux, il doit être procédé de la façon suivante:

1. **Le P. G. nécessiteux a de la famille.** — Il doit envoyer ses étiquettes à sa famille, celle-ci doit les remettre à l'oeuvre de son choix dans le département où se trouve sa résidence.
2. **Le P. G. nécessiteux n'a aucune famille.** — Il doit envoyer ses étiquettes au Délégué Départemental de la Croix-Rouge française pour la zone non occupée ou au Délégué Départemental du Comité d'Assistance aux P. G. pour la zone occupée. Le département auquel doit s'adresser l'intéressé est soit celui dans lequel il résidait à la mobilisation, soit celui où il est né, s'il n'avait pas de domicile fixe.

Pour l'envoi de la première étiquette, il doit joindre une carte réglementaire de correspondance munie d'un coupon-réponse. Sur la partie de cette carte réservée à la correspondance, le P. G. motivera son désir de recevoir des colis gratuits et inscrira les renseignements suivants: Nom et prénoms — date et lieu de naissance — adresse situation de famille (orphelin, abandonné, etc.).»

### Remerciements.

J'ai reçu plusieurs lettres de remerciements émanant des H. de C. des kdos sinistrés au cours des bombardements aériens. En termes emus l'H. de C. Bonnaire François, au nom de tous ses camarades des kdos 211 et 613 et Alexandre Courant, au nom de ceux du Kdo 560, nous font part de leur reconnaissance pour la solidarité qui s'est manifestée d'une manière si spontanée, et anonyme dans bien des cas, parmi tous les prisonniers français. Les dons divers en nature qui représentaient dans bien des cas des privations, ont permis de parer aux besoins les plus urgents et nous ont apporté une aide matérielle très appréciable. Ces gestes ont été d'un puissant soutien moral au moment où nos camarades sinistrés avaient à déplorer la mort de plusieurs des leurs et des blessés.

Soyez assurés mes Chers camarades que la gratitude de nos sinistrés est la plus belle récompense que nous pouvions souhaiter, pour cette manifestation d'union et de solidarité.

A tous, sans nommer personne, je tiens à vous manifester mon émotion, ma gratitude et ma reconnaissance pour ce joli geste.

Sergent Boby RENAUD.

## AVIS

### Certificat d'études primaires.

Une circulaire relative au C.E.P. dans les camps de prisonniers vient de paraître dans le «Traité d'Union» du 20 Août 1942. Nous conformant à ces directives nouvelles, nous modifions ainsi les épreuves:

Une dictée de 10 lignes environ (coef. 2), suivie de 3 questions (coef. 1) — durée 50 minutes.

Une rédaction (coef. 3) — durée 50 minutes.

Une composition d'arithmétique comportant: un calcul numérique ne faisant intervenir les 4 opérations élémen-

taires (coef. 4) et la solution raisonnée d'un problème simple (coef. 2) durée 50 minutes.

Une composition écrite de sciences usuelles, d'histoire et de géographie comportant 2 questions sur chaque sujet (coefficient 3—1 par sujet) durée 50 minutes.

Le programmes du C.E.P. reste celui qui a été déjà indiqué.

Les camarades qui veulent se présenter à la session du début de Décembre sont priés de faire parvenir au plus tard le 15 Octobre à l'Homme de confiance du camp:

Nom et prénom, matricule complet de prisonnier, numéro de kommando, date de naissance, profession civile, résidence ordinaire.

# LE mouvement Pétain

«Aider la patrie, c'est avoir confiance en elle, c'est l'avoir présente constamment dans nos pensées, dans nos paroles et dans nos actes, ne rien accepter, ne rien dire et ne rien faire qui puisse lui nuire» a dit le Maréchal dans son message du 31 Décembre 1940. Tel est le langage d'un chef, d'un SOLDAT!

Chaque jour, les lettres reçues des Kdos nous prouvent que notre appel a été entendu, l'union se concrétise dans les esprits et dans les coeurs, il faut qu'elle soit totale!

**Activité au camp.** — Les conférences publiques du samedi se poursuivent dans le cadre de la Révolution Nationale. Une innovation! Afin de rendre ses exposés plus vivants, le Comité Directeur l'illustre de projections photographiques, chaque fois que les conditions techniques le permettent. Le 6/6, **Soyer** nous développe «La Réforme administrative» où le sens des responsabilités dans l'appareil administratif est évoqué. Le 13/6, c'est **Lavalé** qui nous présente une conférence de **Georges Pelorson**, commissaire-adjoint au secrétariat de la Jeunesse «La Révolution de la Jeunesse». Le 20/6, relâche, c'est la présentation de la fête des Provinces au profit de l'O.A.P.G. Le 27 juin, **Soyer** continue sa série de conférences sur l'Empire colonial par «La Côte des Somalis—Djibouti», avec projections. Pour tous, le calme merveilleux et la fidélité de la population française et indigène devant le blocus, nous donnent un édifiant exemple. Le 4/7, **Hoche** aborde l'économie française par «Les comités provisoires d'organisation» et traite de l'actualité économique, problème vital. Le 11/7, **Demory**, en sportif et en connaisseur nous montre la possibilité d'une jeunesse forte et saine par «L'Education physique et les sports dans la France nouvelle». Dans la semaine qui suit, le camp est complet, 800 nouveaux camarades venus de tous les points de l'Allemagne vont constituer le bataillon XVI et le 24/7, le Mouvement Pétain offre à ses nouveaux camarades une petite soirée musicale avec le concours du jazz Costantini-Danglot.

Après le chant du Maréchal exécuté par l'orchestre, **Hoche** présente le Mouvement, au Bataillon. A ce jour, 80% de nos nouveaux camarades ont rejoint leurs nouveaux points d'attache, chaque section ayant son noyau Pétain constitué. Le 1er Août, **Soyer** nous parle de «L'Indo-Chine française». Des vues fort instructives sont projetées. Le 6/8, le camp de la Hardthöhe reçoit la visite d'un officier-Conseil, **M. le Capitaine de l'Estoile**, prisonnier comme nous, qui visite tous les Stalag VI. Pendant les 10 jours qu'il passa au VI/G, il a pu visiter un certain nombre de Kdos et partout a pu constater la haute tenue morale des P. G. français. Le 8/8, à nouveau, conférence publique sous la présidence de **M. le Capitaine de l'Estoile**. **Hoche** présente un nouveau conférencier du Mouvement et membre du comité directeur: **Roland Chauvey** qui développe tout le sens et la profondeur du mot «Servir». Le capitaine de l'Estoile se lève ensuite et nous dit sa joie de constater notre parfaite communion d'idées, confirmant notre action et nous engageant à la poursuivre dans la voie que nous nous som-

mes tracée, certain dit-il, que nous accomplissons ainsi tout notre devoir de soldat et de Français! Le 22/8, **Lavalé** nous fait participer à la vie des jeunes aux «Chantiers de la Jeunesse», vie saine et rude pour laquelle chacun est animé du même idéal: servir la France. Des projections sur la vie des chantiers, nous montrent comment participent les jeunes à la vie nationale, de toute leur ardeur et de toute leur foi! Le 29/8, c'est un compte-rendu de **Hoche** au bout de «7 mois d'activité du Mouvement Pétain au Stalag VI/G». De nouvelles projections photographiques nous remplissent d'espoir. Pendant que nous, prisonniers, nous instruisons, pour notre participation à la vie nationale, à notre retour, la France Nouvelle, elle aussi, travaille avec foi à son redressement et nous voyons successivement, les travaux agricoles qui conditionnent le ravitaillement; le travail des jeunes — l'apprentissage-Artisanat — l'industrie la Reconstruction et l'équipement, Métropole et Empire unis dans une même foi: reconstruire la France!

**Au revier.** — Activité hebdomadaire. Causeries du camp reprises avec le concours de nos chers toubibs. Le docteur Linthilac du C. D. du Kdo 624 est venu au Revier où il continuera son activité.

**En Kommando.** — Le 2/7, **Hoche** se rend au Kdo 377, convoqué en même temps que **Bernard**, animateur du Cercle d'Etudes, par les Hommes de Confiance **Jeunet** et **Marchand**, des Kdos 377 et 366. Chacun fait à tour de rôle son exposé, dissipant les malentendus et la confusion. Félicitations pour le parfait état d'esprit de camaraderie et d'entraide qui règne dans ces deux kommandos, qui ont compris et réalisé l'entente communautaire dans l'union. Le Mouvement Pétain est heureux d'enregistrer leur adhésion morale totale. Le 16/8, **Chauvey** se rend au Kommando 203 et présente le Mouvement à plus de 100 camarades qui applaudissent de tout coeur à l'appel du Maréchal. Un comité définitif du Mt Pétain est constitué. Félicitations également à ce kommando où chacun conscient de son devoir y apportera toute son ardeur.

De nombreux Kdos ont demandé la venue d'un orateur du Mouvement, certains depuis longtemps déjà. Qu'ils patientent. Nos déplacements ne pouvant se faire que le dimanche, les responsables du Mouvement, à l'exemple des Kommandos, doivent assurer en semaine leur travail au camp et ne peuvent se déplacer que pendant leurs loisirs, donc le Dimanche.

La place nous manquant, nous ne pourrions parler du petit courrier des Kdos. Nous sommes heureux de féliciter le Kdo 624 dont l'activité s'accroît de plus en plus, malgré le peu de loisirs. L'entraide n'y est pas un vain mot puisque par sa souscription à l'O.A.P.G., il a déjà envoyé, à lui seul, plus de 1000 M aux familles des prisonniers.

**Recommandation.** — De nombreux camarades continuent à nous écrire sur lettre ou carte-formulaire, si précieuses pour la correspondance avec leurs familles. Qu'ils ne les sacrifient pas et nous écrivent sur papier libre par la voie officielle. Camarades de Kdos, qui avez préparé un travail personnel intéressant le Mouvement Pétain et la Révolution Nationale, faites-nous parvenir vos textes, nous demanderons l'autorisation de les diffuser. Faites un roulement avec la documentation que nous vous envoyons, de façon à ce que tous les Kdos en prennent connaissance et tenez-nous au courant. Le papier est rare, nous ne pouvons envoyer à tous la même documentation. Ne soyez pas trop impatients, nos envois se font au fur et à mesure de nos possibilités.

Le Comité Directeur du Mouvement Pétain.

## L'art en Captivité

Une belle manifestation a eu lieu le 2 Août 1942 au kommando 386:

A 10 h. 30, grand-messe avec inauguration de la nouvelle chapelle.

A 2 h., réception des invités, parmi lesquels les docteurs **Guertin** et **Pelré**, ainsi que **Curtin**, Homme de confiance de l'Abschnitt. Aussitôt, la séance théâtrale commence: chants, danses, numéros comiques se succèdent à un rythme plein de jeunesse sur notre scène toute neuve. Ensuite, dans un autre local, le guignol amuse «petits et grands». Et nous voilà enfin au clou de cette journée: L'exposition aménagée dans le local de l'infirmerie.

Je me contente de vous en énumérer les sections:

- Concours d'idées
- Marqueterie

- Habilité professionnelle
- Peinture — Gravure
- sculpture

soit 70 exposants avec plus de 150 objets.

Une grande leçon se dégage de cette salle d'exposition. Malgré 2 années de captivité, le prisonnier reste attaché à tout ce qui est beau et n'a qu'un idéal: continuer la tradition bien française: le fini du travail.

... Il est 6 heures, c'est maintenant la lecture du **Palmarès** devant les exposants et leurs camarades. 2 premiers prix: l'un à **Bourgeon**, Kdo 386: plaque de marbre sculptée avec devise et emblèmes du Maréchal; l'autre à **Lubériez**, Kdo 249: travaux d'une grande habileté et d'un goût réel.

L'Homme de confiance remercie le bel orchestre du 532 ainsi que tous les organisateurs de cette fête. La musique clôture la séance.»



Un soleil vraiment estival (enfin!) inonde de ses rayons et de sa chaleur le camp de la Hardthöhe, en ces derniers jours du mois d'Août; s'il n'y manquait l'eau, on se dirait à la plage. Faute de bains de mer, les hôtes du camp, en costume approprié, se bronzent (sans doute pour mieux se préparer à la fête coloniale) et cherchent aux lavabos ou aux abords de la cuisine, les douches bienfaisantes.

Au cours de ces deux mois, le camp s'est subitement agrandi: il y a désormais l'ancien et le nouveau camp, la ville et la campagne. Fin Juillet et début Août, une arrivée massive de 800 camarades, venus de tous les camps d'Allemagne en vue de la formation de bataillons de travailleurs, a fait éclater la dernière barrière. Désormais, nous nous faisons un plaisir de conduire nos visiteurs à la «Cité Nouvelle». Ils y admirent de confortables logements fleuris, de minuscules jardinets où poussent même les salades, un terrain de sports où les amateurs de basket disputent d'interminables parties, parfois dès l'aube et souvent jusqu'à la nuit tombée. Quant à nos méridionaux, ils ont fait tant d'adeptes qu'ils attirent à leur boulo-drome «Au roi de la boule» un peuple de spectateurs, plus curieux des moeurs des joueurs que du jeu lui-même.

Autre nouveauté, autre curiosité dans le paysage du camp; les deux camions de la Croix-Rouge. Chaque soir, nous les voyons repartir au retour de leurs longues tournées à travers les kommandos, gardés avec un soin jaloux par l'adjutant-chef **Diesler**, «chef de convoi». Eux aussi sont un centre d'attraction quand, le matin, nos chauffeurs-mécaniciens, **Raimbaud** et **Corbière**, noirs de la tête aux pieds, s'affairent à préparer le carburant qui permettra de porter aux Kommandos les dons de la Croix-Rouge.

Ces deux mois d'été, encore qu'inégalement ensoleillés, n'ont pas été au camp un temps de sommeil.

## dans nos KOMMANDOS

### 14 Juillet 1942

De nombreux kommandos, usant des permissions accordées par l'autorité allemande, ont tenu à s'unir à la France, en la fête nationale du 14 Juillet, et à marquer cette journée par d'émouvantes manifestations patriotiques. Le sens que tous ont voulu donner à ces cérémonies se dégage de trois compétitions, envoyés du **584** à **Muffendorf**, du **262** à **Paffrath**, et du **186** à **Friesheim**.

De **Muffendorf**, **Louis Calef** écrit: «Nous avons eu à coeur comme tous les Français et bien qu'éloignés de notre patrie, de lui rendre hommage. «Après l'appel de 2 heures, les prisonniers du Kommando», réunis devant l'image du Maréchal fleurie de roses blanches et rouges» écoutant leur Homme de Confiance, **Marcel Frayssinet**, évoquer la patrie blessée, et «sauvée par le vieillard au grand coeur...» Après une minute de silence, observée pour nos camarades morts au champ d'honneur, tout le Kommando chante une «Marseillaise» vibrante, et l'on passe aux distractions: morceaux d'accordéon, par **Hivert** et **Lécuyer**, et poésies récitées avec un réel talent par plusieurs d'entre nous.» Au cours du joyeux «souper-cuisine française» qui suit, une quête au profit de l'O.A.P.G. produit la somme de 35.80 M.

Le 14 Juillet fut marqué par une émouvante cérémonie au cours de laquelle un imposant défilé, la sonnerie aux morts et une «Marseillaise» encadrèrent un splendide lever de couleurs.

L'arrivée des Bataillons provoqua un renouvellement d'activité dans la vie du camp. 3 séances de bienvenue furent offertes aux camarades par la troupe et l'orchestre du Stalag.

Le 15 Août, une messe solennelle avec participation de l'orchestre nous associait au pèlerinage de la Jeunesse de France au Puy.

À noter, car c'est un événement qui a son importance, le départ d'un groupe de 27 sanitaires: parmi les partants, **Antoine Graule**, Homme de Confiance du **568**, **André Moga**, notre coiffeur, **Joseph Costantini**, le chef de notre orchestre Jazz et plusieurs de nos musiciens.

Encore une nouveauté: notre petit théâtre a voulu, lui aussi, devenir digne de notre grand camp. En quelques heures, il s'est trouvé transporté dans un immense local où il nous sera permis, bientôt, de recevoir en une seule fois tous les spectateurs du camp.

### Fête Coloniale du 6 Septembre

L'Editorial de ce numéro de «L'Echo» donne un aperçu général de l'Exposition coloniale organisée au camp par nos groupes provinciaux. Cette exposition a été l'occasion d'une belle fête de l'Empire, au camp, les 5 et 6 Septembre. Annoncée le soir par l'exhibition pittoresque de quelques nègres, la fête s'est déroulée au cours de l'après-midi de dimanche. A 14 h., inauguration en plein air, avec participation de l'orchestre: **M. Rondeau** et **P. Delpire** présentent l'Exposition et l'Adjudant **Demory**, au nom de l'Homme de Confiance la proclame ouverte. Les officiels se rendent alors au théâtre, et derrière eux s'organise la visite qui durera jusqu'à 17 heures. Pendant ce temps, au Foyer, l'Afrique du Nord passe sur l'écran, un stand d'objets coloniaux attire de nombreux acheteurs, et le bar déverse aux amateurs des flots de bière.

Le temps menaçant inquiète les organisateurs de la fête qui songent au spectacle du soir, en plein air. Le courage de nos machinistes rend possible un véritable tour de force: démontage de la scène et remontage à l'intérieur. A 17 h. 30, sous la direction de **Danglot**, l'orchestre donne un magnifique concert universellement apprécié. Aussitôt après, dans un ordre impeccable, se déroule une belle «présentation des colonies à la France», sous forme de tableaux vivants, avec la concours de l'orchestre. Et la fête se termine sur une splendide apothéose de toutes les colonies entourant la France, tandis qu'éclate l'Hymne au **Maréchal**, écouté par l'assistance au garde-à-vous. M. R.

Au **262**, la cérémonie prend un caractère plus militaire encore. Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber au cours de la journée, «nous aurons quand même beau temps pour notre cérémonie nationale. Tout le monde est rassemblé en rang par cinq. L'adjudant, en quelques mots, nous retrace ce que fut l'épopée de notre drapeau. Garde-à-vous! Le drapeau porté par le docteur **Jupeau**, entouré de deux sous-officiers, arrive. «Il est orné des 3 mots «Travail — Famille — Patrie» et de la francisque. L'adjudant-chef **Gaborit** commande: Au drapeau! La sonnerie retentit, aussitôt suivie de «La Marseillaise».

De **Friesheim** enfin, l'Homme de confiance **A. Marie**, nous écrit: «Le mardi 14 juillet, à 21 h. 30, les 44 camarades du **186** se réunirent dans la salle du Kommando, face au portrait du Maréchal Pétain. La sonnerie du garde-à-vous donna la note militaire à cette cérémonie, puis l'Homme de Confiance indiqua le double sens de la manifestation: souvenir des camarades tombés sur terre, sur mer et dans les airs au service de la patrie, promesse par les survivants d'oeuvrer maintenant et plus tard au relèvement de la France. Les notes nostalgiques de la sonnerie aux morts, le cantique du **P. Bellouard**, «Ayez pitié, Seigneur, de ceux qui ne sont plus», le silence religieusement observé rendirent présents nos disparus. Puis sur l'exécution de l'hymne national, écouté au garde-à-vous, se termina cette manifestation où vibrèrent d'un idéal commun nos âmes françaises de soldats prisonniers.»

Ainsi fut marquée, un peu partout, la journée du 14 Juillet. Dans leur simplicité, les manifestations contribuèrent à ranimer dans les coeurs la flamme patriotique.

## Théâtre

En dépit de la chaleur et du beau temps qui invitent plus à la promenade qu'au spectacle, nos comédiens amateurs n'ont guère ralenti leur activité au cours des deux derniers mois.

De Jean Chanzy, Homme de confiance du **573**: «Rien n'est impossible à l'homme; vouloir c'est pouvoir! telle est la devise de notre vaillante troupe qui donnait, le 22 Juin, sa cinquième représentation, et le 26, sa sixième. La séance du 22 juin fut jouée pour le Kommando seulement. 3 pièces au programme: «Un client sérieux», puis «Fausse Monnaie» et, pour terminer, la désopilante comédie de Labiche «Les deux timides». Franc succès du spectacle; nos artistes furent récompensés par des nombreux applaudissements». Le kommando de Metternich assistait à cette dernière représentation. Chanzy termine en félicitant les acteurs et les chanteurs de leur talent. A 18 h., nos camarades de Metternich regagnaient leur Kommando, nous disant un au revoir qui signifiait: A quand la prochaine. Nous leur répondons: à bientôt!»

Le kommando **260** a été dernièrement dissous, au grand désespoir de Caillard, l'Homme de confiance, et de Dauchy, l'animateur du théâtre, qui ont réalisé là-bas un splendide travail. Qu'ils se consolent en songeant que leur activité n'en prendra que plus d'ampleur là où ils sont maintenant. Voici quelques passages essentiels d'un très intéressant compte-rendu: «Samedi 27 Juin, le groupe artistique du **260**, la troupe des Fauchés-liés a repris son activité par une représentation pleinement réussie au profit de l'O.A.P.G. L'orchestre, malheureusement trop faible, nous enlève quelques morceaux avec brio — les chanteurs, chacun dans leur genre, soulèvent les applaudissements: une mention toute spéciale au fantaisiste-imitateur qui par sa verve et son entrain a conquis le public en quelques minutes.»

«Après un sketch comique «Le Chômeur», interprété par Dauchy et Robelin, une comédie en 1 acte «Anatole est un pur» fut vivement goûtée. Un essai de pièce radiophonique fut tenté avec «Souvenir de l'Exposition» (à rideau fermé). Mais le clou de la soirée fut la pièce militaire «L'Orion». L'interprétation par Brayer, Robelin, Coup la Roche et Jaspert déchaîna le fou-rire général.» Le chroniqueur termine en remerciant chaleureusement Caillard et Dauchy; nous y joignons nos amicales félicitations.

Au **186** à Friesheim, les «Bouffon captifs» ont donné une séance le 5 juillet, devant 200 camarades venus des Kommandos: **185, 186, 187, 191, 194, 390, 404, 405, 406**. Pleins d'ardeur et sans embarras, les artistes empruntèrent à Bach et Courteline des sketches qui déchaînèrent le fou-rire. Glanons au hasard du programme: «Toto mange la soupe» — «A la caserne» — «La cinquantaine» de Courteline — «Médecine moderne», et enfin «Universitaires chahutez», avec un monôme d'étudiants, une classe fantaisiste que Topaze n'eût pas désavouée, le tout se terminant par la chanson mimée du Lycée Papillon.» A ce programme déjà de «Magie blanche et «Théodore» de Courteline. «Rien ne fut laissé au hasard, costumes ou décors. Une fraternité totale nous unit pendant le spectacle se transformant en véritable enthousiasme lorsqu'éclate, en chœur final, la marche du Maréchal». Le compte-rendu ajoute qu'une quête produisit 90 M pour l'O.A.P.G.

Du **413**, Marienheide, un amusant compte-rendu:

«Le dimanche 19 juillet, vers 15 h., sur la scène encore vierge de notre kommando, un grand cortège faisait son apparition: garde-champêtre, fanfare (1 exécutant), sapeurs-pompiers (1 stück) la femme du pharmacien et M. le Maire défilaient sous nos yeux aux accents endiablés des pompiers. Le dit cortège s'arrêtant, notre garde-champêtre de proclamer: «Nous, Baptiste Potiron, maire, vu les maléfices des poux, puces, cafards et autres animaux nocifs sur le physique et le moral de nos administrés, décrétons: un théâtre, les Marionnettes de Marienheide, est fondé au Kommando **413** et va donner sa 1ère représentation.» Ainsi inauguré; le théâtre du kommando présente, devant un nombreux public où figurent 3 kommandos voisins, un spectacle où nous relevons: «A la porte» de Bach & Laverne, «Le parfait agent d'assurances» de Max Régner, et une série de chansons. «Avant le défilé final, il y eut tirage d'une tombola. Elle rapporta la coquette somme de 140 M qui sera envoyée aux familles nécessiteuses de camarades prisonniers. Grâce à cette séance, un peu de soleil a été mis dans notre vie de travailleurs exilés; notre tombola en mettra dans les familles de France . . . »

Du **575** à Godesberg: «Nous avons voulu que le dimanche 12 juillet soit pour nous un jour de joie et d'oubli du présent; aussi, nous avons pavisé notre grande salle aux trois couleurs et l'avons décorée de banderoles et de lampions.»

«Un grand portrait du Maréchal préside au centre entouré d'énormes bandes tricolores, au sommet desquelles domine la francisque, bordée des étoiles d'or.»

«Lui faisant vis-à-vis, notre scène démontable, sur laquelle nous avons fait une présentation très réussie de: «On demande un bandit» de Max Régner, qui remporta un gros succès de fou-rire. Diseurs, chanteurs et musiciens se sont fait applaudir, ainsi que la chorale qui maintenant possède un répertoire de choix.»

Georges Bonnet, Homme de confiance du **665**, nous communique:

«Mes camarades du Kommando **665** à Embken ont voulu marquer la fête du 14 juillet par une séance récréative reportée au dimanche 19 Juillet. Nous avons invité pour la circonstance nos camarades de **Ginnick** et de **Berg** qui répondirent à notre appel malgré une pluie battante. Au lever du rideau, près de 150 P. G. se trouvaient réunis. Au programme: «Chez le coiffeur», comédie-bouffe en 1 acte et «Lidoire», de Courteline; quelques chants, monologues et morceaux de musique. De nombreux applaudissements soulignèrent le talent et l'intelligence de nos artistes improvisés. C'est pour eux un encouragement à «remettre ça» et nous songeons déjà à une autre séance pour le mois d'Octobre. A l'entr'acte, une collecte fut faite au profit du «Secours National».

Le 18 Août, l'Homme de confiance du **602**, nous donna un compte-rendu oral de la séance donnée à son kommando le 16 Août. Une pièce militaire et des chants composèrent deux heures d'un spectacle au cours duquel les acteurs, tous novices, remportèrent un franc succès. Le maréchal-des-logis Blanchon les en remercia au nom de tous. Ce succès les encourage à préparer une nouvelle séance qui comportera: «L'anglais tel qu'on le parle» et «Les aventures de Narcisse».

Enfin, c'est un compte-rendu original, sous forme de croquis dûs à André Chaumel, qui nous arrive du **330**. Nous reconstituons ainsi un spectacle où Carbon, à la fois chef de troupe et speaker, présenta un baryton, Carles dont la troupe du Stalag s'est récemment emparée, le fantaisiste Leroy, «L'enterrement du cafard» — «Les deux couverts» de Sacha Guitry, et «Argent de suite» de d'Hervilliez.

## Sports

«Le sergent-chef Bilheran, capitaine de l'équipe de football du **186**, a organisé un tournoi dit: «Coupe Maréchal Pétain», doté de nombreux prix. Les équipes du **394, Borr, 194 Weiler, 405 Ahrem, 186 Friesheim** sont en compétition. Nous attendons les résultats.

Le sergent André Milhau, capitaine de l'équipe de football du **544** nous communique:

«Depuis la formation de l'équipe, nous avons joué 13 matches contre les kommandos **629, 610, 543, 217**. Nous avons gagné 8 fois, obtenu 3 matches nuls, perdu 2 fois et marqué 45 buts contre 17. Nous sommes à la disposition de toutes les équipes qui auraient la possibilité de venir nous rencontrer, et nous disposons d'un excellent terrain.»

René Charbonnel, Homme de confiance du kommando **537** (24 P. G.), nous fait savoir qu'il a pu, grâce au directeur de l'usine, installer le ping-pong dans son kommando. Il a constitué également une équipe de football qui, dit-il, se défend assez bien. Enfin, il a conduit 2 fois ses camarades aux séances organisées par le **523**.

En dernière minute, nous apprenons qu'en un grand match d'athlétisme **Waldorf (506)** a battu **Roisdorf (511)** par 53 points à 32.

## Point Final

Il nous est fourni par l'Homme de confiance du **560**, qui nous donne une rétrospective de l'histoire des loisirs avant la destruction de son Kdo dans la nuit du 30 au 31 Mai. Il y est question successivement des jeux organisés par le «Conseil Municipal» du Kdo, des équipes de basket qui poursuivaient activement leur entraînement, enfin du théâtre qui avait obtenu le Lundi de Pentecôte un beau succès. Hélas, tout a sombré avec le Kommando, mais nos camarades songent déjà à se remettre au labeur et à réorganiser leurs loisirs. Nous leur avons déjà expédié quelques livres.